



Photo: école fond. Saint-Maur Herseaux

## ÉLÈVES ET PARENTS, CÔTE À CÔTE

**Réussir à l'école, c'est bien, mais réussir avec les encouragements et l'appui de ses parents, c'est encore mieux ! Pour valoriser un tel partenariat, une institutrice de 1<sup>re</sup> primaire de l'école Saint-Maur à Herseaux<sup>1</sup> propose aux parents de suivre les apprentissages de leurs enfants via un bulletin mensuel qui ne donne pas des points, mais des exercices à faire à la maison.**

**P**our favoriser la réussite scolaire, quoi de mieux que d'associer les parents aux apprentissages de leurs enfants ? **Élise DE BOCK**, institutrice en 1<sup>re</sup> année à l'école fondamentale Saint-Maur, a bien compris que c'était essentiel et s'est lancée dans un projet mêlant évaluation des élèves et lien privilégié avec les familles.

« Quand j'ai commencé à enseigner dans cette école, il y a 6 ans, racontait-elle, les classes étaient doubles et je m'occupais des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années. Il n'est pas toujours évident de gérer un tel groupe, et encore moins quand il s'agit de l'apprentissage de la lecture. Je voulais donc trouver un moyen pour aider les enfants à la maison. Comme le contact avec les parents passait bien, j'ai pensé qu'il serait intéressant qu'ils puissent prendre connaissance chaque mois de ce qui a été vu en classe. J'ai alors instauré un système de bulletin mensuel qui précise la matière vue au cours des dernières semaines et les difficultés éventuelles rencontrées par chaque enfant. » Avec, en prime, des propositions d'exercices à effectuer à la maison avec l'aide de ses parents, pour remédier aux difficultés : des jeux sur internet, des lectures à voix haute...

Autre élément important, ces bulletins ne comportent pas de points.

« Je ne travaille pas avec des évaluations sommatives, des contrôles avec points, précise E. DE BOCK. J'estime qu'il n'est pas nécessaire d'organiser ce type d'épreuves en 1<sup>re</sup> année. Il est plus efficace et gratifiant d'aider les élèves à faire des exercices, d'être à leurs côtés, de pouvoir les relancer pour qu'ils puissent s'autocorriger... Dans ma classe, je propose dès lors des évaluations formatives : j'observe le travail des enfants au jour le jour, et je donne un code couleur en fonction de l'intégration des apprentissages. Par exemple, à un enfant qui connaît de grosses difficultés pour comprendre un son, je mets une boule orange, et en ciblant son problème, je propose aux parents de lui faire faire des exercices à la maison sur un ordinateur, avec un casque. »

Commencée il y a quatre ans avec la classe double, l'initiative se poursuit aujourd'hui en 1<sup>re</sup> année avec E. DE BOCK et en 2<sup>e</sup> année avec sa collègue, qui a repris le même système. « Il s'agit de proposer un suivi régulier de l'enfant, y compris à la maison, explique l'institutrice. De ce fait, on n'attend pas les résultats d'évaluations sommatives pour convoquer les parents et leur apprendre que cela fait quatre mois que leur enfant est en difficulté. Bien sûr, tous les parents ne

jouent pas le jeu, mais ceux qui sont consciencieux sont reconnaissants de pouvoir bénéficier d'un tel système. »

E. DE BOCK ne rencontre cependant pas systématiquement tous les parents. Elle communique avec eux surtout via les bulletins, par écrit, et sa porte reste toujours ouverte pour d'éventuelles rencontres et demandes de conseils. Mais au moment de passer à des évaluations sommatives, ces enfants sont-ils prêts ? « Ils ne sont pas habitués à cela, convient l'institutrice, mais je leur fais passer des contrôles en décembre et en juin, pour rester dans l'optique de l'école et de mes collègues. Et en général, cela se passe plutôt bien ! »

Bien sûr, chaque année étant différente, E. DE BOCK doit régulièrement apporter des adaptations à ses propositions d'exercices. Elle ne ménage pas son temps pendant les congés scolaires pour ajuster, rectifier, simplifier les choses pour les parents... « Je dispose d'ailleurs d'un cahier avec des notes sur chaque élève, ses difficultés... Je connais les enfants par cœur ! » ■

BRIGITTE GERARD

1. [www.ecolestpaul.be/stmaur/](http://www.ecolestpaul.be/stmaur/)